

Présents : Mme Orlay (DASEN), M. Navarro (Chef de service personnels 1<sup>er</sup> degré), M. Brevet (Secrétaire général), représentants CAF, Union des maires, Conseil général, Jeunesse et sport, DDCSP, organisations syndicales.

DASEN : Site DSDEN à jour au 18/12/13.

SG : On travaille à la fois sur le suivi des 2013 et la mise en place pour 2014.

#### Ajustements apportés pour 2013 :

- 7 demandes de modification : place des TAP (TAP en début d'après-midi notamment en maternelle) sur 193 projets définis
- Régulations sans modification du projet : répartition des compétences entre enseignants et intervenants du périscolaire, place de l'ATSEM quand elle intervient aussi sur les TAP, question de l'autorité, contenus des activités (ex Sarlat moins d'activités dirigées au profit d'activités plus « libres »), équipements sportifs sur la ville de Périgueux (répartition avec le collège, possibilités pour les communes périphériques).
- Formation des intervenants : le CNFPT souhaite un état des lieux exhaustif. Il faut prendre en compte tous les types d'intervenants : associatifs, du CG, ... et évaluer les besoins (positionnement, postures, outils pédagogiques, BAFA, ...). Quels organismes de formation ? Quel financement ? Proposition d'une réunion en janvier avec les différents acteurs par la représentante de Jeunesse et Sport.

SE-Unsa : Suite à l'annonce de Vincent Peillon de mettre en place 300 fonctionnaires pour aider à la mise en œuvre des projets, nous demandons que ce soit un collègue de l'Education nationale totalement déchargé qui soit investi de cette mission. D'autre part, les remontées du terrain nous montrent toujours que c'est là où la concertation a eu lieu et où les rôles ont été clairement définis dès le début que ça fonctionne bien.

J&S : Dans certaines écoles, un animateur est invité au Conseil d'école afin de réguler les situations au fur et à mesure.

#### Fonds d'amorçage :

- Premier tiers (théorique car basé sur les effectifs de 2013) versé mi-octobre (290 000 € pour le département)
- Solde des aides fin mars 2014

CAF : Problème du financement de la réforme dans les EPCI (qui ont souvent la compétence pour l'accueil périscolaire mais pas forcément celle des TAP)

SG : Réglementairement on ne peut pas verser aux EPCI, la loi prévoit que le financement aille aux communes.

#### Nouveautés pour 2014

- Prorogation du fonds d'amorçage 50 € par enfant et 40 € (pour les communes DSR cible)
- Expérimentation pour étendre le financement de la CAF : taux dérogatoires ou non

- Transmission des projets pour le 31 janvier 2013
- Un appui formalisé aux maires : IEN désigné comme référent
- Recommandations particulières pour la maternelle : alternance équilibrée, repérage des lieux et des personnes, transitions, activités adaptées.

#### Etat de situation pour la rentrée 2014

Une commune ne veut pas entrer dans la réforme : un travail est en cours avec l'IEN

Remontées des projets :

- Plus d'1/3 stabilisés transmis à la DSDEN
- Projets en cours d'examen par les IEN
- Projets en cours de transmission : Communautés de communes

#### Pour aller plus loin

Se rappeler :

- L'ambition éducatrice et pédagogique de la réforme
- La nécessité de continuité et de cohérence éducative
- Ne pas se focaliser sur les difficultés organisationnelles au détriment du bien-fondé pédagogique
- Mieux informer les parents
- Spécificités de la maternelle
- Former les enseignants et reconnaître leur implication
- De la souplesse jusqu'où ?
- Faire un point sur l'absentéisme
- Qualité de recrutement et formation des intervenants

CG : pour organiser les transports, il faut toutes les remontées pour fin février. Il y a aussi des conséquences sur la restauration le mercredi midi.

DASEN : J'aurais souhaité le moins d'organisations différentes possibles, mais ce n'est pas le cas. On a déjà toutes les organisations possibles. Ce qui serait vraiment nouveau c'est le samedi matin.

CG : il n'y aura pas de transports organisés le samedi matin.

J&S : Quelle est l'entrée choisie pour proposer l'organisation ? La place des TAP et l'organisation de la semaine doivent être établies en fonction de ce qu'on veut faire dans les TAP et non l'inverse, pour éviter les incohérences (exemple : mettre en place une activité judo sur 3/4 d'heure est impossible).

DASEN : L'entrée « transports » est prépondérante.

Maire : On a mis en place dans l'urgence, en fonction de ce qui était disponible sur place. On adapte au fur et à mesure.

A chaque fois c'est l'intérêt particulier qui passe avant l'intérêt général, l'intérêt des lobbies avant celui de l'enfant.

DASEN : Il faut recentrer les efforts sur l'intérêt de l'enfant.

